**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé

**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs

**Band:** 17 (1955)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Avant les moissons et les regains ...

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Avant les moissons et les regains . . .

il sera bon de se rappeler les illustrations ci-dessous . . . . pour ne pas les suivre:

Cette photo, parue dans la «Revue Automobile», aurait été prise le 19.8.54 à Diepflingen/BL (sur la route d'Olten à Bâle). On rapporte que le conducteur de tracteur représenté ici aurait fait la causette pendant un bon quart d'heure au beau milieu de la route, créant ainsi un dangereux obstacle à la circulation avec sa machine.

Ce char de récoltes a été rangé étourdiment juste avant une bifurcation très fréquentée. Les conducteurs de véhicules circulant dans le même sens que le camion n'apercevront les véhicules débouchant de la droite que trop tard, à cause du char.

Il ne faut pas faire stationner de chars, encore moins de chars de récoltes, avant et après des tournants. La ligne blanche visible sur la photo (ligne de sécurité), interdit le passage sur la moitié gauche de la route. Un automobiliste consciencieux ne devrait pas continuer sa route avant que le char de récoltes ait été déplacé, dans le cas représenté ici. En outre, le conducteur du char devrait se trouver davantage à droite.

**Dans les cas figurés ci-dessus, le propriétaire et le conducteur du char peuvent être tenus responsables de dommages éventuels. Si des personnes devaient subir des dommages corporels dans de telles circonstances, le tribunal pourrait condamner les responsables de l'accident à une peine de prison pour homicide par négligence ou lésions corporelles.**

---

**Nous souhaitons à tous nos lecteurs une moisson fructueuse, de bons regains et une fin d'été sans accidents !**

Un seul char de récoltes constitue déjà un danger sur les routes à grande circulation, du fait qu'il empêche une bonne visibilité. Il est donc compréhensible que les conducteurs de véhicules à moteur n'aiment pas dépasser un train routier composé d'un tracteur et de 3 chars de récoltes. Un conducteur de tracteur prudent, qui doit emprunter des routes très fréquentées, n'accrochera par conséquent qu'un char de récoltes, deux au maximum. Par contre, sur les routes peu fréquentées, on serait en droit d'attendre un peu d'égards et de compréhension de la part des conducteurs de véhicules à moteur.

Les chars rangés au bord de la route doivent être rendus visibles la nuit (dispositifs réfléchissants), sans cela un accident est vite arrivé. Ce char de récoltes, non pourvu de tels dispositifs, a coûté la vie à un motocycliste !

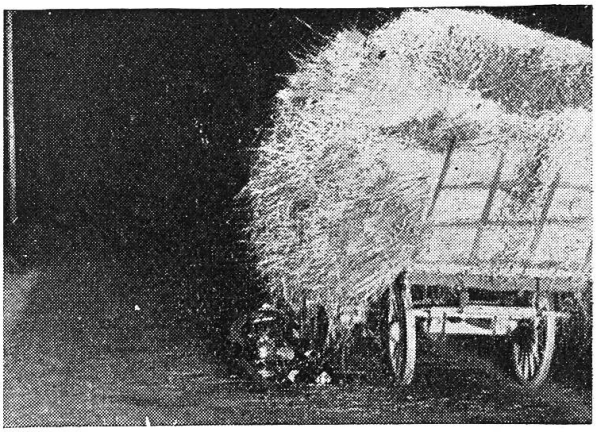

Lorsqu'on descend une pente avec un char de récoltes, il ne faut pas trop se fier à son tracteur. On doit veiller avant tout à ce que les remorques puissent être freinées. Le personnel nécessaire doit se trouver à disposition pour chaque course.

Les chars de récoltes à chargement trop large ne constituent pas seulement une source de danger sur les routes très fréquentées, mais également sur les routes secondaires, voire sur l'exploitation. La figure ci-contre montre un pilier de fontaine qui a été renversé par un char de récoltes dont le chargement était trop large. En tombant, la pierre carrée formant chapiteau a tué une personne se trouvant près de la fontaine.